

Image not found or type unknown



Permis de construire et revision du plu

Par **lionel**, le **25/10/2010** à **17:07**

Bonjour, conseiller municipal de ma commune, et veillant a son developement ,le conseil envisage la revision du plu ,suite a une forte surpopulation de court terme,notre maire actif depuis 30 ans determiner a ne pas entamer cette procedure couteuse et longue.rnma question et rna quelle moment prend effet l'arret des permis de construire , si le conseil accepte la revision du plu.rnes , des la depose du dossier , ou a l'ouverture de l'enquete public, ou ???rnpeut-etre connaitre vous un article de loi ,et ou puisje le trouver.rnsi vous avez la reponse ,je vous remercie par avance . cela est urgent nous devons prendre decision le jeudi 28/10/2010.rnmerci a tousrnbonne soirée